

La série noire se poursuit pour les compagnies aériennes françaises. Après un début de décennie compliqué et une rentabilité en berne, c'est maintenant le deuil et les accidents qui viennent ébranler le secteur aérien.

Le 6 juillet, un A380 de la compagnie Jonas Lightenings s'est abîmé au milieu de l'Océan Atlantique, faisant 400 victimes. L'enquête a conclu à un défaut de sonde d'altitude. Et le 15 septembre, un A320Néo de la compagnie Quentin Flights SA s'est abîmé à l'atterrissage. Fort heureusement, l'extrême habilité des pilotes a permis d'éviter le pire et on ne dénombre aucun décès, mais tout de même 120 blessés.



*l'A320Néo qui a subi un atterrissage corsé.*

Ces deux sociétés ont bien sûr présenté leurs excuses et devront faire face aux aléas. D'après nos sources concordantes, Jonas Lightenings devrait verser environ 40M€ aux victimes. Et les deux compagnies aériennes ont dû solliciter juristes et cabinets de conseil pour traverser la crise médiatique. Ce coût s'élèverait à 10M€ chez Jonas Lightenings et 3M€ chez Quentin Flights SA.

Un défaut cruel de maintenance serait la cause de ces accidents à répétition. Un employé de maintenance chez Jonas Lightenings nous a confié : « Nous n'avons pas les moyens de bien réparer nos avions... Et en plus avec l'arrivée de l'A380 il y a 5 ans, nous manquons cruellement de budget pour acheter les pièces de rechange. ». Ce mécontentement a d'ailleurs déclenché un mouvement de grève très suivi. Quant à l'avion de la société Quentin Flights SA, de lourds efforts en maintenance ont été faits pour qu'il soit remis en service dès janvier.

Fort heureusement la solidité financière de Jonas Lightenings devrait lui éviter la faillite. L'action en bourse n'a d'ailleurs que très peu subi les affres de cet incident. C'est moins le cas pour la société Quentin Flights qui va devoir ruser pour reconquérir les cœurs des voyageurs. Espérons que ce secteur en crise parviendra à redresser la barre, dans un marché mondial toujours en croissance.